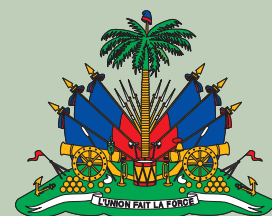




BMPAD *info*

Numéro 1 • Janvier - Mars 2017



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Bulletin d'Informations du BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



Place publique de Fonds des Nègres

Sommaire

- Le BMPAD au fil des ans **P. 2**
- BMPAD en chiffres **P. 3**
- Intervention post Matthew du BMPAD **P. 3**
- Rencontre du Comité Consultatif de l'aide alimentaire du Japon **P. 3**
- Rôle du BMPAD dans la gestion de l'Accord PetroCaribe **P. 4**
- Manmie Yanne sa lutte contre le cancer et son retour au BMPAD **P. 5**
- 8 mars : le BMPAD s'implique **P. 5**
- Clôture de trois projets de la Banque Mondiale **P. 6**

Mot du Directeur Général

Dans le souci d'informer le grand public de nos opérations, le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) vous propose un bulletin trimestriel d'informations, *BMPAD Info*, dont nous avons le plaisir de vous présenter la première parution. Ce bulletin est disponible également sur notre site web: www.bmpad.gouv.ht

Cette première édition donne une vue d'ensemble de différentes activités réalisées particulièrement depuis le début de cette année fiscale. Vous y trouverez entre autres un dossier présentant l'historicité du BMPAD et les interventions dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie dans nos communautés.

Ce nouvel outil d'informations se donne une double mission: permettre de découvrir le BMPAD en tant que bras opérationnel du Gouvernement et valoriser le travail assidu de notre institution.

Nous souhaitons que ce bulletin puisse servir de ligne directrice pour l'établissement de nouvelles bases en vue d'un nouveau départ et d'une communication efficace et efficiente entre tous les acteurs impliqués dans la vision d'une nouvelle Haïti.

Bonne lecture!

Fils Aimé Ignace SAINT FLEUR
Directeur Général

Le BMPAD au fil des ans

Agence d'exécution du gouvernement, le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement communément appelé Bureau de Monétisation ou BMPAD a été institué par la loi du 27 décembre 2007 publiée dans le journal officiel Le Moniteur du 4 janvier 2008. Placé dès lors sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le bureau existe cependant depuis plus de 30 ans.

En effet, cette structure a été créée par arrêté présidentiel en date du 5 juin 1985. Elle devait, à l'époque, gérer l'aide américaine issue du programme PL-480 d'où son ancienne appellation de "Bureau de Gestion du Programme d'Alimentation pour le Développement PL-480/Titre III". Pendant cette période, le bureau était principalement chargé, sous l'égide de la mission de l'USAID, de commercialiser les denrées reçues en don dans le cadre de ce programme, notamment la farine de blé et le blé dur qui étaient vendus à l'acheteur unique La Minoterie d'Haïti devenue depuis Les Moulins d'Haïti (LMH).

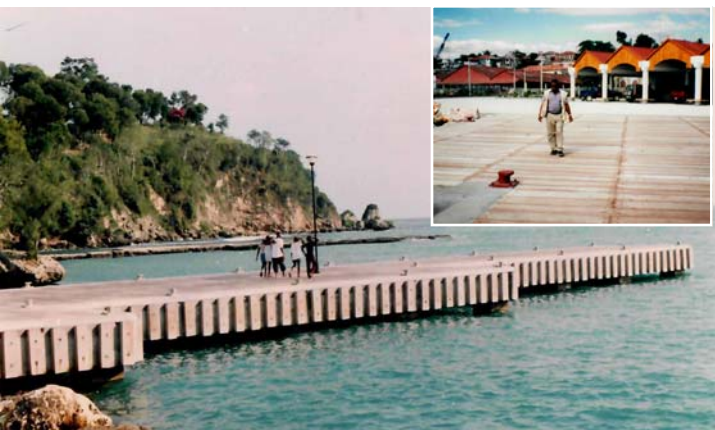
A partir de 1995, le "PL-480" fit l'objet d'une restructuration en vue du renforcement de sa capacité institutionnelle, et pour devenir la seule structure de monétisation de l'aide alimentaire internationale reçue par Haïti. C'est donc au regard de la bonne réputation, du sérieux et du dynamisme dont fit montre cette entité, que des bailleurs comme le Canada (1996-2001), l'Italie (1999), l'Espagne (1997-2003), la France (1997-2000), le Japon (1996 à nos jours) ont signé des accords avec le Gouvernement haïtien pour pouvoir, à travers le bureau, commercialiser les produits octroyés en don et destinés à la monétisation. Les fonds générés ont été utilisés pour le financement de projets dans des domaines variés tels que l'agriculture, les infrastructures routières, la santé et l'éducation.

Entre 1985 et 2005, la mission et le champ d'activités du bureau se sont donc élargis. En 2004, il fut chargé de la gestion de projet de bailleurs multilatéraux tels la Banque Mondiale. Aujourd'hui, le BMPAD assure également la gestion des fonds de l'accord PetroCaribe signé le 15 mai 2006 avec le Gouvernement du Venezuela pour la fourniture de produits pétroliers au pays, avec des facilités de paiement et la possibilité d'utiliser les fonds générés pour le financement de projets d'infrastructures et sociaux.

C'est en ce sens que suite à la fermeture définitive du programme PL-480/Titre III le 30 septembre 2005, après l'utilisation complète des fonds générés lors des dernières monétisations de l'accord triennal de don (1997-1999), il était plus qu'opportun de conserver les acquis de cette structure et changer les statuts de l'institution pour lui permettre de continuer à jouer pleinement son rôle de bras opérationnel du Gouvernement. C'est ce qui donna lieu, en août 2006, à la préparation du nouveau cadre légal qui a été ratifié au Parlement en décembre 2007.

Avec ce nouvel instrument, le BMPAD s'est vu confier une mission plus élargie, en l'occurrence de veiller, en liaison avec les organismes intéressés tant publics que privés, à l'application des accords d'assistance au développement signés par le Gouvernement d'Haïti, dans le cadre de la monétisation de l'aide au développement. Le plan d'action et l'orientation stratégique des opérations sont quant à eux définis par un Conseil d'Administration de sept (7) membres.

Il est également opportun de préciser que dans le cadre de ses nouvelles attributions, la monétisation et la mise en œuvre de projets de développement demeurent les deux grandes activités du BMPAD.



Reconstruction du Port de Jacmel



*Réhabilitation de la route
Jacmel - Marigot*



Construction du marché de Chansolme

Source: Archives BMPAD

BMPAD EN CHIFFRES

- 42 413 855 barils de produits pétroliers importés de mars 2008 à février 2017.
- 5 520 000 sacs de riz commercialisés de mars 2013 à mars 2017.
- 19 lycées construits de 2012 à maintenant.
- 10 écoles nationales construites de 2012 jusqu'à cette date.

Remise en état de certaines institutions scolaires par le gouvernement haïtien après le passage de l'ouragan Matthew

Sur demande du Conseil Electoral Provisoire (CEP), le BMPAD a procédé du 2 au 13 novembre 2016, à la remise en état de fonctionnement de divers espaces devant servir de centres de vote pour les élections du 20 novembre 2016. En ce sens, 63 toitures ont été réparées, soit 45 dans le département des Nippes et 18 dans le département du Sud-Est.



École Nationale Moinson – L'Asile

Le coût estimatif pour ces travaux était de quarante-cinq (45) millions de gourdes. Par ailleurs, le montant mis à la disposition du Bureau de Monétisation par le Gouvernement haïtien a été revu à la hausse et complété par ledit bureau, vu qu'il était insuffisant pour finaliser les travaux.

Il est à faire remarquer que dans le cadre des interventions post Matthew, le BMPAD, dans cette même veine, est venu en aide aux victimes dans plusieurs régions affectées du pays. Aussi, près de 30000 sacs de riz octroyés par le Gouvernement japonais ont-ils été distribués gratuitement dans les départements touchés par cette catastrophe naturelle.

Rencontre du Comité Consultatif de l'aide alimentaire du Japon



Dans le cadre du Programme Kennedy Round (KR) 2015, la réunion du Comité Consultatif a eu lieu le 18 janvier 2017 au Centre de Convention et de Documentation de la BRH, en présence des représentants des Gouvernements haïtien et japonais. Cette réunion, était l'occasion pour le BMPAD et le Japon d'évaluer l'aide alimentaire japonaise fournie à Haïti.

Ce Programme KR 2015 résulte de l'Echange de Notes du 5 décembre 2014. Estimé à 473,340,000.00 yens soit l'équivalent de

4,000,980.51 dollars américains, ce don destiné à des fins de monétisation a servi à l'achat d'une quantité d'environ 8 509 tonnes métriques soit 283 449 sacs de riz de variétés américaines.

Les fonds générés par l'aide alimentaire japonaise ont contribué ces dernières années au financement de divers projets notamment dans le domaine éducatif, en visant l'amélioration des infrastructures scolaires. Nous pouvons citer à titre d'exemple la construction des lycées de Thomassique, de Cerca-la-Source et de Brocozelle à Saint-Marc, qui sont en cours d'exécution; les lycées du Cent Cinquantenaire (lycée de Jeunes Filles) et Marie Jeanne de Port-au-Prince qui sont à l'étude et le lycée Charlemagne Péralte de Belladère en activité depuis septembre 2014.

Rappelons que le programme KR a pour objectif de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion du développement social et économique en Haïti. Il est un produit de la coopération économique et de la convention d'aide alimentaire entre les deux pays.

Rôle du BMPAD dans la gestion de l'Accord PetroCaribe

Le "PetroCaribe" est un accord de coopération énergétique à partir duquel le Venezuela s'engage à approvisionner quelques pays de la Caraïbe et de l'Amérique Centrale en produits pétroliers à des conditions préférentielles. Le 15 mai 2006, Haïti s'est joint aux treize pays ayant signé cet accord. Pour la mise en œuvre de cet accord, le Bureau de Monétisation a été désigné pour servir d'interface dans l'importation des produits pétroliers sur le marché local. Les principaux produits fournis dans le cadre de ce programme sont le diesel, la gazoline et le kérosène, le mazout et l'asphalte.

Les commandes de produits pétroliers

Les compagnies pétrolières locales notamment Dinasa, Total Haïti, Sol Haïti, Kimazou, DNC, Capinvest placent leurs commandes en produits auprès du BMPAD qui se charge de les acheminer à Petróleos de Venezuela S.A (PDVSA). Pour le compte de ces compagnies, les importations mensuelles globales réalisées sont de 420 000 barils de produits pétroliers à raison de 42 gallons par baril. Par type de produits, elles sont réparties comme suit: 250 000 barils de diesel, 130 000 barils de gazoline et 40 000 barils de kérosène.

Considérant le prix moyen actuel du baril de pétrole raffiné qui fluctue autour de 60 dollars américains, ces importations mensuelles s'élèvent à environ 25 millions de dollars américains. Les compagnies pétrolières paient au BMPAD la totalité de la valeur des produits commandés. Toutefois, grâce aux conditions préférentielles de paiement dont jouit l'Etat haïtien, le Bureau de Monétisation ne transfère qu'environ 60% du montant à payer soit 15 millions de dollars américains au fournisseur vénézuélien. La balance qui devra être versée au Venezuela sur une période de 25 ans au taux annuel de 2% est gardée par l'Etat haïtien afin de financer des projets prioritaires du gouvernement.

Pour éviter toute situation de rareté de produits pétroliers sur le marché local, le BMPAD, de concert avec le Ministère de l'Économie et des Finances, contrôle régulièrement le niveau des stocks de produits disponibles.

L'approvisionnement des trois (3) centrales électriques

Toujours dans le cadre de l'accord PetroCaribe, le BMPAD s'assure de la maintenance des trois (3) centrales électriques implantées en Haïti par le Venezuela qui fournissent de l'énergie à l'EDH. Ces trois (3) centrales sont réparties dans les communes suivantes:

- Carrefour, 34 mégawatts de capacité de production;
- Gonaïves, 13.6 mégawatts, et;
- Cap-Haïtien, 13.6 mégawatts.

Les dépenses effectuées par le BMPAD pour la maintenance de ces stations énergétiques s'élèvent en moyenne à 3.5 millions de dollars américains mensuellement.

Quoique les opérations d'entretien de ces usines soient confiées à une firme privée, le Bureau de Monétisation a la responsabilité de fournir du combustible, des lubrifiants, des produits chimiques et autres pièces. Il faut souligner aussi que plusieurs activités connexes à ces opérations sont entreprises par le BMPAD telles que les commandes régulières de mazout, la location de réservoirs de stockage, le contrôle de la livraison par camion-citerne du combustible.

Le BMPAD joue également un rôle d'intermédiaire pour les volumes additionnels importés en dehors de PetroCaribe pour répondre à la totalité de la demande locale. Le bureau s'assure en revanche que ces importations spot n'affectent pas le prix du carburant sur le marché local.



Manmie Yanne

sa lutte contre le cancer et son retour au BMPAD

Mélanie RICHEMOND dite Manmie Yanne travaille depuis 22 ans au Bureau de Monétisation (BMPAD). Depuis plus d'un an, on lui a diagnostiqué un cancer du col de l'utérus. La ménagère de 63 ans était obligée de se rendre en république voisine à fin de suivre son traitement, vu la précarité du système sanitaire du pays.

Interrogée sur la façon dont elle a supporté cette tumeur maligne, l'originaire de Petit-Trou de Nippes, esquissant à peine un sourire, le regard vide, la mine dépitée, a confié : *"Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis sentie perdue, déstabilisée et affaiblie"*. Toutefois, elle dit avoir été bien entourée de ses enfants et des membres de sa famille, spécialement un de ses fils qui l'a assistée tout au long de son traitement en république voisine.

Cependant, sa famille n'a pas été sa seule source de réconfort d'après elle. *"Je n'ai pas à me plaindre, j'ai toujours eu le soutien de l'administration et celui de mes collègues de travail. Je suis de retour au Bureau, les autres ménagères m'aident dans mes tâches durant ma convalescence; et cela me réconforte beaucoup"*.



En général, la période d'entrée dans les traitements perturbe souvent l'équilibre familial par la modification des rôles de chacun dans la famille. Ce moment est souvent marqué par des arrêts de travail, des déplacements à l'hôpital, des bouleversements de l'organisation quotidienne. Tout cela peut causer une rupture de communication du malade avec son entourage. C'est également une période de découragement, aussi bien pour le concerné que pour les proches qui l'accompagnent.

Si les personnes atteintes du cancer ont parfois des difficultés à parler de leur maladie avec leurs proches, par rapport à l'isolement et le repli sur soi, Manmie Yanne, quant à elle, refuse de se laisser abattre. Elle nous a en ce sens expliqué qu'elle est revenue travailler parce qu'elle ne veut pas rester seule à la maison à penser à sa maladie et aux séances de chimiothérapie qu'elle devrait bientôt commencer.

Le BMPAD renouvelle donc sa solidarité envers Madame Richemond, l'une de ses plus anciens employés, tout en lui souhaitant du courage et de la patience à sa famille.

Bon rétablissement Manmie Yanne !

8 mars : Célébration de la lutte des femmes

Le BMPAD s'implique

Dans le souci de jouer sa partition dans la sensibilisation de ses employés sur l'égalité des sexes, le Bureau de Monétisation (BMPAD) a saisi l'occasion du 8 mars pour organiser une conférence sur l'Équité de Genre. Natacha CLERGÉ Assistante Directrice de Promotion et de Défense des Droits des Femmes, au Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) était la conférencière du jour. La doctorante en étude féminine et étude de genre a axé sa communication sur la faible représentation féminine dans les différentes sphères de la vie publique (école, université, marché du travail, ...). Il faut dire que cette conférence a suscité le débat et des réflexions diverses sur les conditions de vie des femmes en Haïti en plein XXIème siècle. Certains employés nous ont livré leurs impressions sur le sujet.

Je pense que le 8 mars c'est le moment de faire un focus sur les problèmes et les éventuelles solutions; c'est aussi le moment de faire un rappel sur le parcours de la lutte des femmes et un regard sur le chemin restant.

Marie Yves LAGUERRE
Responsable des Ressources Humaines

Les hommes doivent être sensibilisés sur la problématique, car celle-ci ne pourra pas être résolue sans l'appui des hommes dans la lutte.

Paul-Addly DORIZAN
Spécialiste en Communication

En tant que femme haïtienne conséquente, j'en ai marre des mots, je veux des actions. Faisons du 8 mars une journée d'évaluation des acquis et de réflexions sur les stratégies pouvant conduire à l'égalité mentale tant souhaitée. Fêtons-le autrement!

Saarahann E. DEVILMÉ
Spécialiste Suivi-Évaluation

À noter que la date du 8 mars a été officialisée par les Nations Unies en 1977 et est devenue la journée internationale des droits des Femmes. Cette célébration trouve son origine dans les luttes ouvrières et suffragettes pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Cette année, elle a été commémorée en Haïti suivant le thème international: **"Les femmes dans un monde de travail en évolution: pour un monde 50-50 en 2030"**.

Clôture de trois projets financés par la Banque Mondiale



Avant



Après

Réhabilitation de la rue Nord Alexis (Ravine Pintade)

Au cours du mois de décembre 2016, le BMPAD a procédé à la clôture de trois (3) projets financés par la Banque Mondiale. Il s'agit du Projet de Développement Communautaire Participatif en Milieu Urbain (PRODEPUR-FA2) évalué au montant de 7.5 millions de dollars américains, puis deux projets de reconstruction mis en œuvre après le séisme du 12 janvier 2010: le PRODEPUR Habitat à hauteur de 30.0 millions de dollars américains et le Projet de Reconstruction des Quartiers Défavorisés de Port-au-Prince (PREKAD) qui a coûté 65.0 millions de dollars américains.

Ces projets qui ont été implémentés dans divers quartiers de la capitale et plusieurs régions du pays contribuent fortement à l'amélioration des conditions socio-économiques, et au renforcement de la cohésion sociale dans les communautés ciblées. L'Ouest, l'Artibonite, le Centre et le Nord en sont les départements bénéficiaires.

Une vue générale de différentes réalisations :

PREKAD et PRODEPUR HABITAT

- **RELOCALISATION:** 14 441 familles
- **DÉBLAIEMENT:** 45 204.65 m³
- **LOGEMENTS RÉPARÉS ET/OU RENFORCÉS :** 2 358
- **LOGEMENTS CONSOLIDÉS :** 150
- **LOGEMENTS CONSTRUITS :** 848
- **RÉHABILITATION DE RUES:** 23414.75 mètres linéaires
- **RÉHABILITATION DE COULOIRS:** 12 240.29 mètres linéaires

PRODEPUR-FA2

- **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT:** 120 mètres linéaires de canaux et 130 mètres linéaires de berges de deux rives construits, 3 boulangeries appuyées pour passage à l'utilisation de four à gaz, 20 jeunes formés en agriculture
- **EAU POTABLE:** 6 kiosques construits, 9 puits forés, 9 pompes à bras installées, 18 citernes familiales de stockage d'eau de pluies construites, 2.2 km de lignes de DINEPA étendues
- **SANTÉ:** 2 dispensaires complètement réhabilités et équipés
- **EDUCATION:** 34 salles de classe construites et/ou réhabilitées, 510 bancs fabriqués, 5 espaces de directions construits et équipés, 7434 manuels scolaires achetés et distribués en février 2017
- **ELECTRICITÉ:** 5.7 km de lignes électriques construites, 23 lampadaires solaires installés
- **LOISIRS :** 4 places publiques réhabilitées
- **RÉSIDENTE COMMUNAUTAIRE:** 9 unités de logements et d'espaces communs réhabilités
- **INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES:** 5642 mètres linéaires de rues bétonnées
- **APPUI AUX MUNICIPALITÉS :** 3 hôtels de ville (mairies) réhabilités et électrifiés.

PRODEPUR HABITAT /PREKAD



*Construction de logements collectifs
et d'un espace de loisir à Delmas 32*



Logements collectifs de la rue Nord Alexis

Membres du Conseil d'Administration du BMPAD



Jude Alix Patrick SALOMON
Ministre de l'Economie
et des Finances,
Président

Aviol FLEURANT
Ministre de la Planification
et de la Coopération Externe,
Vice-Président



Antonio RODRIGUE
Ministre des Affaires
Etrangères et des Cultes,
Membre

Pierre Marie DU MENY
Ministre du Commerce
et de l'Industrie,
Membre



Carmel André BELIARD
Ministre de l'Agriculture
des Ressources Naturelles
et du Développement Rural,
Membre

Fritz CAILLOT
Ministre des Travaux Publics,
Transports, Communications
et Energies,
Membre



Jean Baden DUBOIS
Gouverneur de la Banque
de la République d'Haïti,
Membre

Diri 10 sou 10

*Yon diri bon kalite,
fasil pou prepare epi ki fonn nan bouch !!!*



Contact: Direction Commerciale - Tél: (509) 2813 1991

Suggestions: communication@bmpad.gouv.ht



BMPAD

**Bureau de Monétisation des Programmes
d'Aide au Développement**

12, Blvd Harry Truman, Bicentenaire, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)
Tél.: (509) 29 40 86 25 / 28 13 09 33
www.bmpad.gouv.ht / email: info@bmpad.gouv.ht
f bmpad @bmpadhaiti



REPUBLIQUE D'HAÏTI

Conception et Réalisation:

Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD

Rédaction:

– Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD
– Direction Commerciale du BMPAD

Photographie:

Unité de Communication, de l'Informatique
et de la Documentation du BMPAD

Conception Graphique et Impression

AlsaGraphics (3750-0506)
althensanon@yahoo.fr